

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 15 novembre 2021

N° CP-2021-10-12-31

### **12<sup>ème</sup> Commission**

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

#### **Service instructeur**

Service tourisme et montagne

#### **Service consulté**

### **PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE AUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2021 DES SYNDICATS MIXTES DE MONTAGNE**

Résumé : Dans le cadre de la politique montagne de la Collectivité européenne d'Alsace, il est proposé :

- d'accorder, au titre des programmes d'investissements non courants 2021 des Syndicats Mixtes (SM) de montagne un montant total de 750 000 €, réparti comme suit :
  - 250 000 € en faveur du SM d'Aménagement des stations de montagne de la Vallée de Munster/Hautes-Vosges (SMVM),
  - 250 000 € en faveur du SM pour l'Aménagement du Site du Lac Blanc (SMALB),
  - 250 000 € en faveur du SM pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB)
- d'accorder une subvention exceptionnelle de 104 000 € au SMVM pour le remplacement du moteur du télésiège du Gaschney,
- d'approuver les conventions y afférentes et d'autoriser le Président à les signer,

La politique montagne de la Collectivité européenne d'Alsace prévoit un soutien aux quatre Syndicats Mixtes (SM) dont elle est membre afin de leur permettre de réaliser leurs programmes d'investissements nécessaires pour maintenir et développer l'attractivité des stations :

- SM d'Aménagement stations de montagne de la Vallée de Munster/Hautes-Vosges (SMVM),
- SM d'Aménagement du Site du Lac Blanc (SMALB),
- SM d'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB),

- SM Interdépartemental du Ballon d'Alsace (SMIBA).

Syndicats Mixtes	Sites d'intérêt départemental	Sites d'intérêt local
SMVM	Schnepfenried	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tanet</li> <li>• Gaschney</li> <li>• Trois Fours (nordique)</li> </ul>
SMALB	Lac Blanc	
SMMGB	Markstein	Grand-Ballon
SMIBA	Ballon d'Alsace	

Depuis 2018, l'enveloppe annuelle consacrée aux investissements non courants des SM s'élève à 1 M€ par an, dont la répartition est laissée à la libre appréciation des syndicats.

Pour 2021, les trois SM du Lac Blanc, de la Vallée de Munster et du Markstein Grand-Ballon proposent de répartir entre eux un montant de 750 000 €, à raison de 250 000 € chacun.

Compte tenu de sa situation administrative et budgétaire, les besoins du SMIBA ont fait l'objet de dispositions particulières. Un rapport spécifique a été validé en faveur du SMIBA par la Commission permanente du 20 septembre 2021.

Conformément aux dispositions statutaires des SM, des conventions de financement des investissements non courants doivent respectivement être conclues par la Collectivité européenne d'Alsace avec les SM et les Communautés de communes concernées.

## **I. SM d'Aménagement des stations de montagne de la Vallée de Munster/Hauts-Vosges (SMVM)**

### **1. Opérations prévues au programme 2021**

Le SMVM a poursuivi en 2020 la modernisation des stations du Schnepfenried (mise en place d'une billetterie automatique) et du site nordique des Trois Fours (acquisition d'un nouvel engin de damage).

Le programme d'investissement 2021 s'appuie sur la continuité des opérations déjà entreprises et la diversification des activités des stations. Ainsi, il est prévu des travaux à hauteur de 380 000 € HT selon le tableau suivant :

SITES/OPERATIONS	Montants subventionnables HT €
<b>Schnepfenried</b>	
Bâtiment Panoramic : création espace consigne, modification location matériel, éléments de sécurité (*)	75 000
Achèvement dispositif neige de culture bas de station (**)	100 000
Achat engin de damage nordique	5 000
Achat engin de service des pistes	20 000

<b>Gaschney</b>	
Travaux d'amélioration des infrastructures de sécurisation	90 000
<b>Tanet</b>	
Abri du skieur : finalisation de la rénovation	85 000
<b>Trois Fours (nordique)</b>	
Signalétique d'accueil et équipement	5 000
<b>TOTAL PROGRAMME 2021</b>	<b>380 000</b>

(\*) travaux réalisés

(\*\*) il s'agit de conforter l'installation existante et sécuriser l'enneigement en bas de station. Travaux prévus dès l'origine, désormais possibles via la mise à jour du bail avec le propriétaire privé.

## **2. Plan de financement**

Les opérations d'aménagement seront prises en charge selon le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>OPERATIONS</b>	<b>Montants subventionnables HT €</b>	<b>Taux de financement CeA %</b>	<b>Subventions CeA €</b>	<b>Subventions CC Vallée Munster €</b>
Opérations au Bâtiment Panoramic	75 000	90,00	67 500	7 500
Achèvement dispositif neige de culture bas de station	100 000	90,00	90 000	10 000
Achat engin de damage nordique	5 000	92,00	4 600	400
Achat engin service des pistes	20 000	0,00	0	20 000
Travaux d'amélioration des infrastructures de sécurisation au Gaschney	90 000	64,88	58 400	31 600
Abri du skieur du Tanet : finalisation rénovation	85 000	29,41	25 000	60 000
Signalétique et équipement aux Trois Fours	5 000	90,00	4 500	500
<b>TOTAL</b>	<b>380 000</b>		<b>250 000</b>	<b>130 000</b>

Pour ces opérations, la Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 250 000 €.

## **3. Demande de subvention exceptionnelle : téléski du Gaschney**

Construit en 1954 puis électrifié en 1967, le moteur du téléski du Petit Hohneck au Gaschney montre aujourd'hui d'inquiétants signes de faiblesse dus à son âge. Après analyses approfondies, il s'avère que l'isolement électrique du moteur n'est plus satisfaisant et que ce dernier est susceptible d'une casse imminente.

Le remplacement du moteur exigeant un changement complet du système électrique et mécanique, l'ensemble des travaux, maîtrise d'œuvre et améliorations incluses, a été chiffré à 130 000 € HT.

Ces opérations étant nécessaires pour l'exploitation du site lors de la prochaine saison hivernale, le SMVM sollicite la Collectivité européenne d'Alsace pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de **104 000 €** (taux de financement de 80 %), le solde étant à la charge de la Communauté de communes de la Vallée de Munster.

## **II. SM d'Aménagement du Site du Lac Blanc (SMALB)**

### **1. Opérations prévues au programme 2021**

Le SMALB a établi un programme d'aménagement pluriannuel 2018-2021. Les projets inscrits par le SM au titre de l'année 2021 sont estimés à 331 815 € HT, réparti comme suit :

<b>OPERATIONS</b>	<b>Montants subventionnables HT €</b>
Domaine nordique : • zone d'initiation débutants • modernisation accès	2 500 91 315
Optimisation production de neige de culture	60 000
Maintenance remontée mécanique	111 000
Evaluation environnementale (*)	60 000
Etude création d'un parcours tir à l'arc	7 000
<b>TOTAL PROGRAMME 2021</b>	<b>331 815</b>

(\*) il s'agit d'une évaluation environnementale globale afin de mieux cerner les enjeux et adapter les futurs équipements (localisation et dimensionnement, types d'activités). Cette démarche a été approuvée par les services de l'Etat rencontrés à plusieurs reprises.

### **2. Plan de financement**

Les opérations d'aménagement seront prises en charge selon le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>OPERATIONS</b>	<b>Montants subventionnables HT €</b>	<b>Taux de financement CeA %</b>	<b>Subventions CeA €</b>	<b>Subventions CC Kayzersberg (CCVK) €</b>	<b>Subventions FEDER/ MASSIF Région GE €</b>
Domaine nordique : • zone d'initiation débutants • modernisation accès	2 500 91 315	72,00 90,00	1 800 82 184	200 9 131	500 0,00
Amélioration du système de neige de culture	60 000	72,00	43 200	4 800	12 000
Maintenance remontée mécanique (*)	111 000	67,18	74 576	11 100	0,00

Evaluation environnementale	60 000	72,00	43 200	4 800	12 000
Etude création d'un parcours tir à l'arc	7 000	72,00	5 040	560	1 400
<b>TOTAL</b>	<b>331 815</b>		<b>250 000</b>	30 591	25 900

(\*) autofinancement SMALB de 25 324 €

Pour ces opérations, la Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 250 000 €.

### **III. SM pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB)**

#### **1. Opérations prévues au programme 2021**

Le SMMGB a conçu un projet global de restructuration de la station comprenant notamment l'amélioration des fonctions d'accueil avec le projet phare de modernisation du bâtiment d'accueil (en cours) et l'amélioration du domaine de ski alpin, ainsi qu'une requalification paysagère du site.

Les projets 2021 pour le site du Markstein sont listées dans le tableau suivant, pour un montant total estimé à 361 456,97€ HT réparti comme suit :

<b>OPERATIONS</b>	<b>Montants subventionnables HT €</b>
Chalet nordique	8 890
Piste de luge	11 500
Travaux piste de ski de fond	3 375
Hangar nordique (phase 2 et solde)	79 000
Aménagement long RD83	4 887,50
Eclairage public	21 400
Etude retenue collinaire	5 500
Réfection banquette vol libre site du Treh	6 335
AMO requalification cœur de site Markstein	15 750
Déplacement poteau incendie maison d'accueil	7 870
Passage caméra assainissement	9 219
Sonde + pompe de turbidité assainissement	21 635
Billetterie automatisée	149 925,47
Cabane départ stade de slalom	8 250
Lame à neige + chaîne	7 920
<b>TOTAL PROGRAMME 2021</b>	<b>361 456,97</b>

## 2. Plan de financement

Les opérations d'aménagement seront prises en charge selon le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>OPERATIONS</b>	<b>Montants subventionnables HT €</b>	<b>Taux de financement CeA %</b>	<b>Subventions CeA €</b>	<b>Subventions CC St. Amarin €</b>	<b>Subventions CC Guebwiller €</b>	<b>Subventions Région GE Etat FNADT et autres €</b>
Chalet nordique	8 890	90,00	8 001	444,50	444,50	
Piste de luge	11 500	72,00	8 280	460	460	2 300
Travaux piste de ski de fond	3 375	90,00	3 037	169	169	
Hangar nordique (phase 2-solde)	79 000	90,00	71 100	3 950	3 950	
Aménagement long RD83	4 887,50	90,00	4 399	244,25	244,25	
Eclairage public	21 400	77,73	16 635	942,50	942,50	2 880 (**)
Etude retenue collinaire	5 500	90,00	4 950	275	275	
Réfection banquette vol libre site du Treh	6 335	90,00	5 700	317,50	317,50	
AMO requalification cœur de site Markstein	15 750	90,00	14 175	787,50	787,50	
Déplacement poteau incendie maison d'accueil	7 870	34,81	2 741	1 713	1 713	1 703,00 (*)
Passage caméra assainissement	9 219	90,00	8 297	461	461	
Sonde + pompe de turbidité assainissement	21 635	90,00	19 471	1 081	1 081	2,00 (*)
Billetterie automatisée	149 925,47	45,79	68 661	3 814,50	3 814,50	29 985 43 625 25,47 (*)
Cabane départ stade de slalom	8 250	90,00	7 425	412,50	412,50	
Lame à neige + chaîne	7 920	90,00	7 128	396	396	
<b>TOTAL</b>	<b>361 456,97</b>		<b>250 000</b>	15 468,25	15 468,25	80 520,47

(\*) autofinancement

(\*\*) financement syndicat électricité

Pour ces opérations, la Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 250 000 €.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable des Commissions Territoriales Région de Colmar et Sud Alsace - Saint-Louis - Sundgau - Thur-Doller du 28 octobre 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer des subventions d'investissement pour un montant total de 750 000 €, au titre du programme d'aménagement 2021 - investissements non courants des Syndicats Mixtes (SM) de montagne, telles que détaillées dans les conventions jointes au présent rapport, et réparties comme suit :
  - 250 000 € en faveur du SM d'Aménagement des stations de montagne de la Vallée de Munster/Hautes-Vosges (SMVM),
  - 250 000 € en faveur du SM pour l'Aménagement du site du Lac Blanc (SMALB),
  - 250 000 € en faveur du SM pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB),
- D'approuver les conventions y afférentes et de m'autoriser à les signer ;
- D'autoriser le prélèvement des crédits sur l'opération P0610001 - 1951-204-2041581-633 ; 1953-204-2041582-633 et 3265-204-2324-633 du budget de la Collectivité européenne d'Alsace ;

Ces subventions seront versées au vu des justificatifs transmis et conformément aux modalités de paiement prévues par les conventions.

- D'attribuer une subvention exceptionnelle d'investissement de 104 000 € en faveur du SM d'Aménagement des stations de montagne de la Vallée de Munster/Hautes-Vosges (SMVM), destinée au remplacement du moteur du télésiège de la station du Gaschney,

Le versement de cette subvention s'effectuera en une seule fois sur présentation des justificatifs, et conformément aux modalités de paiement prévues par la convention,

- D'approuver la convention y afférente et de m'autoriser à la signer ;
- D'autoriser le prélèvement des crédits sur l'opération P0610001 - imputation 1951-204-2041581-633 du budget de la Collectivité européenne d'Alsace,

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A blue ink signature, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY